

MODALITES DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation :

- une fiche Réclamation est à nous transmettre par tout moyen à votre convenance. Elle fera l'objet d'un accusé de réception par mail sous 5 (cinq) jours et d'une réponse sous 30 (trente) jours.
- Elle sera suivie d'une fiche Dysfonctionnement récapitulant l'identification, la recherche de cause, le traitement à y apporter ainsi que le correctif apporté le cas échéant.